

40. Notre Saint Père le Pape, voulant exciter la ferveur de tous les Fidèles, pendant ces jours de supplications, leur accorde une Indulgence de sept ans, chaque fois qu'ils assisteront à ces prières, et une Indulgence plénière, s'ils assistent à tous les exercices qui se feront chacun des trois jours susmentionnés, et si, pendant la semaine de ce *Triduum*, ils se purifient par le Sacrement de Pénitence et reçoivent le Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie.

50. Quant à l'aumône à laquelle nous exhorte le Souverain Pontife Nous savons que vous avez été au devant de ses désirs. Nous sommes heureux de pouvoir vous dire ici, N. T. C. F., qu'une des premières paroles que nous adressa Sa Grâce, Monseigneur l'Archevêque de Dublin, fut de nous annoncer avec complaisance qu'il venait de recevoir d'abondantes souscriptions de Montréal. Il faut vous dire que c'est un Vénérable Prêtre, qui couronne une vie de 78 ans et un Episcopat de 37 ans, par l'exercice de toutes les bonnes œuvres que nécessite la misère des temps. Nous l'avons trouvé tout occupé de soins touchants, et avec toute l'activité d'un homme dans la force de l'âge, pour nourrir ses pauvres brebis. Nous avons vu à sa porte des troupes nombreuses de mendiants qui indiquaient assez clairement au voyageur la résidence du Père des Pauvres. Il a été bien flatteur pour nous de recevoir de la bouche de ce Bon Pasteur la juste louange que méritait votre charité. Il y avait là de quoi nous consoler de ne pouvoir assister tant d'indigents (ce qui navrait notre cœur,) puisque votre abondance suppléait à notre insuffisance. *C'est pour quoi, N. T. C. F. Nous nous sentons pressé de vous dire aujourd'hui avec l'Apôtre : vous être notre joie et notre couronne ; continuez à faire l'honneur de votre Religion, et demeurez fermes dans le Seigneur ; gaudium meum et corona mea : sic stete in Domino carissimi.* Toutefois, nous désirons que la quête qui se fera pendant l'office de ces trois jours de prières soit appliquée à soulager la misère des Emigrants qui nous arrivent. Nous croyons devoir vous suggérer encore cette œuvre, d'abord pour répondre à l'appel de N. S. P. le Pape, comme vous venez de le voir en entendant la lecture de la Lettre Encyclique. C'est ensuite pour rendre autant que possible, nos jours de supplications semblables à ceux de la Ville-Sainte. Or, à chaque réunion, il se faisait une collecte en faveur de l'Irlande ; afin de la rendre plus abondante, il s'y faisait une instruction pour engager le bon Peuple Romain, qui est déjà si charitable, à aller au secours de ses frères d'Irlande. Vous vous imposerez de grand cœur ce nouveau sacrifice, si vous faites attention que c'est le Pape qui aujourd'hui vient vous demander l'aumône pour ses enfans d'Irlande. Chacun de vous donnera selon son moyen ; mais pas un ne refusera de faire passer son aumône à N. S. J.-C. par la main de son Vicaire sur la terre. Ce sera probablement la seule fois que ce charitable Pasteur fera un semblable appel à votre générosité ; car il faut espérer que les prières et les aumônes qui se sont déjà faites et qui vont se faire dans l'univers entier, préserveront les autres peuples d'un pareil désastre. Une autre réflexion ne manquera pas de faire sur vos cœurs une impression profonde. L'affreuse mortalité qui décime les Emigrants a déjà fait une multitude d'orphelins. Que vont-ils devenir ces tendres enfans ! A la vérité, nous avons la juste confiance que le gouvernement ira à leur secours ; mais quels que soient ces secours ils ne pourront égaler la mesure de leurs besoins. Eh ! bien ces tendres enfans se tournent vers vous. Aujourd'hui ils remplissent les hôpitaux où ils ont perdu ce qu'ils avaient de plus cher au monde. Aujourd'hui on les arrache du sein de leurs pauvres mères qui meurent en les pressant sur leurs cœurs, comme regrettant de les laisser ici bas. Aujourd'hui ces tendres enfans cherchent à travers les morts et les mourans les auteurs de leurs jours. Hélas ! Ils ne sont plus ! Aujourd'hui, ils empruntent notre voix pour arriver à vos cœurs, et pour vous dire dans l'accent de leur douleur : Ô vous tous qui passez par ces lieux consacrés par les souffrances de nos pères et de nos mères, et où s'élèvent tristement leurs tombes, voyez s'il y a une douleur semblable à notre douleur. O vous tous qui êtes les amis de l'humanité souffrante, ayez pitié de nous, parce que la main du Seigneur nous a frappés. Faites pour nous, pauvres petits orphelins, ce que vous voudriez que d'autres fissent pour vos propres enfans, si comme nous ils avaient eu le malheur de vous perdre, dans un pays lointain, si comme nous ils étaient sans parens et sans amis sur une rive étrangère, si comme nous ils étaient exposés à toutes les horreurs de la misère qui d'ordinaire poursuivent partout l'orphelin, si comme nous ils étaient exposés aux suites déplorable d'une mauvaise éducation, si comme nous ils couraient le plus grand danger de devenir des scélérats pour n'avoir personne qui prit soin d'eux, si comme nous surtout ils étaient exposés à perdre la foi pour laquelle nos pères ont combattu jusqu'à la mort.

Tels sont, N. T. C. F., les cris douloureux que font entendre ces innocentes victimes de l'horrible famine qui a excité toutes vos sympathies. Vous y serez sensibles, nous en avons la confiance ; et vous montrerez par quelque œuvre importante, tout ce que vos cœurs sentent d'émotions pour ces tendres enfans, et pour cela, nous allons vous dire toute notre pensée, en terminant cette longue Epître. Entre les nombreuses Institutions charitables que nous avons eu occasion d'admirer pendant nos deux voyages d'Europe, il en est une qui nous a surtout intéressé ; c'est une maison de Providence établie à Marseille. Le choléra ayant causé d'horribles ravages dans cette grande ville, et ayant fait un grand nombre d'orphelins, les âmes charitables de ce Diocèse se mirent à contribution pour aller au secours de ces infortunés. Ce fut pour les recueillir que l'on bâtit une vaste maison, et ce fut pour leur donner tous les soins spirituels et corporels qu'ils pouvaient attendre de bonnes mères, qu'on les confia aux soins charitables des Religieuses. N'allez pas

croire que pour faire une pareille œuvre il faille vous imposer des sacrifices au-dessus de vos forces. Oh ! non, car nous savons ce que vous avez fait, et nous connaissons toute la misère des temps. Mais écoutez un calcul bien simple. Il y a dans ce Diocèse 400,000 âmes. En supposant que chacun donne seulement douze sols, vous voilà avec une somme de £10,000. Or quel est celui d'entre vous qui ne s'empressât de contribuer de cette modique somme à une œuvre si belle ! Car c'est là l'admirable effet de l'union, de faire participer aux mérites des plus grandes œuvres, quelque minime que puisse être la part de sa coopération. Qu'il serait beau, qu'il serait touchant ce monument qui serait ainsi élevé à la charité ! Qui sait d'ailleurs si Dieu n'attachera pas à cette œuvre, la bénédiction dont nous avons tant de besoin pour sortir de l'état de détresse où nous sommes réduits ? Car elles sont bien puissantes les prières des orphelins ! Quoi qu'il en soit, nous recevrons les dons qu'il vous plaira de faire pour répondre à l'appel du Souverain Pontife, et nous lui en rendrons au plus tôt un compte fidèle. En attendant, nous vous donnons la bénédiction qu'il a bien voulu nous accorder, et c'est avec toute l'affection qui pénètre son âme vraiment paternelle.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au Prône de Notre Cathédrale, à celui des Eglises Paroissiales, et en chapitre dans toutes les Communautés Religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, en Notre Palais Episcopal, le vingt-quatrième jour du mois de Juin, de l'année mil-huit-cent-quarante-sept, sous notre seing et sceau et le contresing de notre Secrétaire.

IG. Evêque de Montréal,  
Par Monseigneur,  
JOS. OCT. PARÉ, Chan. Secrétaire.

—Le St. Siège vient de donner à l'Université catholique fondée à Louvain en 1834, par l'épiscopat belge, le témoignage de sa haute satisfaction, en adressant au recteur et aux professeurs de cette grande institution le bref dont nous donnons ici la traduction :

A NOS CHERS FILS, LE RECTEUR ET LES PROFESSEURS

DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN.

PIE IX, SOUVERAIN PONTIFE.

Chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons éprouvé une consolation et une joie bien grandes en recevant la lettre pleine de dévouement par laquelle vous nous félicitez avec tant d'effusion, nos chers fils, de notre élévation au faite de la dignité apostolique auquel nous avons été porté par un dessein secret de la divine Providence. Dans vos paroles, en effet, brille de toutes parts tant de foi, tant d'amour, tant de vénération envers le St. Siège, en même temps qu'un attachement si filial et un respect si profond pour notre personne, que votre lettre est à nos yeux tout à fait digne du nom de catholique que cette Université se glorifie de porter.

Mais ce qui nous remplit en outre d'une allégresse toute spéciale, ce qui inonde notre âme d'une bien douce satisfaction, c'est que vous vous faites un bonheur de professer, dans les termes les plus explicites, que vous placez au premier rang de vos devoirs celui de consacrer avec le plus infatigable zèle tous vos travaux et tous vos soins à faire en sorte que vos élèves soient sagement et pieusement formés à la religion et à la vertu, qu'ils soient soigneusement initiés aux lettres et aux sciences en demeurant fidèles à la doctrine de l'Eglise catholique.

C'est là, du reste, ce que nous nous promettons avec une pleine confiance de vos vertus, et nous ne doutons pas que vos n'ayez la ferme volonté de ne jamais épargner ni soins, ni efforts, ni fatigues, pour que l'Université de Louvain excelle éminemment, non seulement par la gloire des lettres et des sciences, mais aussi, ce qui est le point fondamental, par l'attachement à la foi catholique et par un dévouement particulier au St. Siège, et pour que de cette manière elle devienne, par l'éclat de sa célébrité, de jour en jour plus forte et plus florissante.

Aussi, en répondant à l'empressement plein d'ardeur que vous avez mis à nous féliciter, par des marques non moins expressives de notre amour paternel, nous voulons que vous soyez intimement persuadés que, dans tout ce qui dépendra de nous, nous serons toujours prêt à faire avec empressement ce qui pourra contribuer à maintenir et à augmenter l'honneur et la gloire de l'Université de Louvain.

Dans l'entretemps, recevez, comme témoignage de notre bienveillance toute particulière, la bénédiction apostolique que nous vous donnons, nos chers fils, avec amour, du fond de notre cœur, et en y ajoutant le vœu de vous voir jouir de tout ce qui forme la félicité véritable.

Donné à Rome, près St. Marie-Majeure, le 7 avril de l'an 1847, la première année de notre pontificat.

PIE IX.

Les partisans sincères de la liberté d'enseignement ne pourront que féliciter les catholiques belges de la glorieuse récompense accordée à leurs longs efforts. On sait que l'Université de Louvain ne s'occupe que du haut enseignement et quelle compte à peu près autant de succès devant les jurys d'examen que ses trois rivales réunies, c'est-à-dire que l'Université rationaliste de Bruxelles et les deux universités gouvernementales de Liege et de Gand. Ce résultat démontre d'une manière éclatante que, sous le rapport de l'instruction, les catholiques n'auraient nulle part à redouter la